

INSTITUT
de MATHÉMATIQUES
de TOULOUSE

LIVRET D'ACCUEIL DE L'IMT Doctorant

Ce livret a été mis en place pour vous guider et vous accompagner dans les grandes étapes de votre intégration au sein de l'Institut de Mathématiques de Toulouse.

Nous vous invitons à consulter et lire, avec attention, les informations détaillées sur les pages web référencées

SOMMAIRE

1) Votre environnement

- **L'IMT / UMR5219**

-Présentation

-Informations pratiques

- **L'EDMITT**

-Présentation

-Informations pratiques

- **Bibliothèque**

-Présentation

-Informations pratiques

- **CIMI, AMIES**

-Présentation

2) Votre contrat doctoral

- **Vos obligations**

- **Vos droits**

- **Enseignement : l'avenant au contrat doctoral (DCE)**

3) Vie pratique

- **Les représentants des doctorants**

- **Vie Scientifique**

- **Logement**

- **Restauration**

- **Horaires**

- **Que faire en cas d'urgence**

- **Travail sur écran**

Annexes

1) Votre environnement

- L'IMT / UMR5219

Présentation

L'IMT est une Unité Mixte de Recherche (UMR) relevant de 5 établissements ou tutelles :

- L'Université Paul Sabatier (l'UPS),
- Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS),
- L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA),
- L'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès (UT2),
- et l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1).

L'Institut de Mathématiques de Toulouse rassemble environ 320 personnes :

- 180 permanents: enseignants-chercheurs ou chercheurs,
- 25 personnes d'appui à la recherche (Ingénieurs, Techniciens)
- 120 non permanents couvrant l'ensemble des domaines mathématiques, depuis les aspects les plus théoriques jusqu'aux applications dans les domaines les plus variés.

Il accueille des visiteurs étrangers de courtes et longues durées de tous les horizons géographiques et mathématiques, et développe des accords de coopération internationaux ainsi que des contrats industriels et institutionnels.

L'IMT s'organise en 3 équipes :

- « Emile Picard » qui regroupe pour l'essentiel la partie des Mathématiques Fondamentales,
- « Mathématiques pour l'Industrie et la Physique » (MIP) travaille dans le domaine des Mathématiques Appliquées,
- « Statistique et Probabilités » (ESP) équipe spécialisée essentiellement dans le domaine de l'Aléatoire.

Le laboratoire est doté de plusieurs instances représentatives :

- le Conseil de laboratoire
- le Conseil Scientifique et de Prospective
- le Comité de direction
- le Conseil de la Bibliothèque de Mathématiques et Mécanique

Voir le site : <http://www.math.univ-toulouse.fr/>

Informations pratiques :

Les gestionnaires des différentes équipes scientifiques sont toutes regroupées **dans le bâtiment 1R3** :

- Emile Picard :
Jocelyne Picard ; ☎ 05 61 55 67 85 ; ✉ jocelyne.picard@math.univ-toulouse.fr ; bureau 105
- Mathématiques pour l'Industrie et la Physique (MIP) :
Janani Chandran ; ☎ 05 61 55 83 14 ; ✉ janani.chandran@math.univ-toulouse.fr ; bureau 102
Zohra Kallel ; ☎ 05 61 55 76 92 ; ✉ zohra.kallel@math.univ-toulouse.fr ; bureau 102
Salima Setbel ; ✉ salima.setbel@math.univ-toulouse.fr ; bureau 109
- Statistique et Probabilités (ESP) :
Françoise Michel ; ☎ 05 61 55 69 22 ; ✉ francoise.michel@math.univ-toulouse.fr ; bureau 104

Si vous partez en mission lire le mode opératoire sur l'intranet de l'IMT.

Après validation et accord de votre directeur de thèse et des responsables d'équipe afin de valider une source de financement, vous devez prendre contact avec la gestionnaire de votre équipe afin qu'elle établisse votre ordre de mission (OM). **Celui-ci est obligatoire quel que soit le mode de financement.**

L'OM mandate un agent au nom d'une institution (tutelle) et établit le fait que le déplacement rentre dans un cadre professionnel. L'agent doit conserver l'OM avec lui tout au long de sa mission.

Au retour de la mission : l'agent transmet au plus vite les pièces justificatives originales aux gestionnaires de l'IMT. En cas de mission dans un pays à risque, les avis des fonctionnaires sécurité défense (FSD) sont obligatoires, FSD de votre employeur et FSD de l'établissement qui finance la mission.

Accueil Logistique (Fournitures hors enseignement, courriers, clé, bureau, carte d'accès parking, carte restauration ...) :

Marie-Line Domenjole ; ☎ 05 61 55 67 90 ; ✉ marie-line.domenjole@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R3, bureau 4 RDC

Cellule Informatique (matériel informatique, impression, page web, accès imprimante,...)

☎ 05 61 55 88 88 ; ✉ informatique@math.univ-toulouse.fr ; Bâtiment 1R3, bureau 225 (niveau de la passerelle)

Chargé de mission insertion des doctorants :

Emmanuel Paul ; ☎ 05 61 55 76 65 ; ✉ emmanuel.paul@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R2 bureau 121

Correspondante RH :

Tamara Azaiez Bontemps ; ☎ 05 61 55 86 66 ; ✉ tamara.azaiez@math.univ-toulouse.fr ; Bâtiment 1R3 bureau 106

Responsables d'équipes scientifiques :

➤ Equipe « Emile Picard » au bâtiment 1R2 :

Arnaud Chéritat ; ☎ 05 61 55 67 79 ; ✉ arnaud.cheritat@math.univ-toulouse.fr; bureau 114

Martine Klughertz ; ☎ 05 61 55 64 76 ; ✉ martine.klughertz@math.univ-toulouse.fr; bureau 243

➤ Equipe MIP au bâtiment 1R3 :

Franck Boyer ; ☎ 05 61 55 86 60 ; ✉ franck.boyer@math.univ-toulouse.fr; bureau 204

Frederic De Gournay ; ☎ 05 61 55 86 81 ; ✉ frederic.de-gournay@math.univ-toulouse.fr; bureau 308

➤ Equipe ESP au bâtiment 1R1 :

Philippe Berthet ; ☎ 05 61 55 75 26 ; ✉ philippe.berthet@math.univ-toulouse.fr; bureau 224

Clément Pellegrini ; ☎ 05 61 55 76 44 ; ✉ clement.pellegrini@math.univ-toulouse.fr; bureau 103

Direction :

Vincent Guedj, directeur ; ☎ 05 61 55 82 28 ; ✉ vincent.guedj@math.univ-toulouse.fr ; Bâtiment 1R2 Bureau 236

Jean-Marc Bouclet, directeur adjoint ; ☎ 05 61 55 60 88 ; ✉ jean-marc.bouclet@math.univ-toulouse.fr ; Bâtiment 1R3 Bureau 118

Gersende Fort, directrice adjointe ; ☎ 05 61 55 89 58 ; ✉ gersende.fort@math.univ-toulouse.fr ; Bâtiment 1R1 bureau 215

Nicole Lhermitte, secrétaire générale ; ☎ 05 61 55 62 08 ; ✉ nicole.lhermitte@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R3 Bureau 101

Pour l'ensemble de la direction, l'email générique est : direction.imt@math.univ-toulouse.fr

Assistante de prévention :

Delphine Dalla-Riva ; ☎ 05 61 55 74 85 ; ✉ d.dallariva@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R3 Bureau 109

- **L'EDMITT**

Présentation

L'école doctorale à laquelle vous êtes rattachés s'appelle l'Ecole Doctorale MITT (Mathématique, Informatique, Télécommunications de Toulouse), dont l'établissement principal est l'UPS, cohabilitée avec les Universités de Toulouse (l'UT1 Capitole, l'UT2 Jean Jaurès, INPT, INSA, ISAE-SUPAERO). Elle accueille une centaine de doctorants en mathématiques (30 inscrits par année universitaire).

Son rôle est d'aider le doctorant à s'insérer dans les métiers de la recherche et plus généralement dans le monde du travail au niveau national et international. Pour cela, elle propose de nombreuses formations. Elle a aussi un rôle de médiateur en cas de problème avec le directeur de thèse ou plus généralement avec le laboratoire. Dans ce cas, vous pouvez contacter les représentants des doctorants auprès de l'école doctorale qui se chargeront de faire remonter l'information.

Informations pratiques :

Equipe de gestion :

Agnès Requis (Inscriptions, logistique, Soutenances Epidémiologie) ; ☎ 05 61 55 74 81 ;

✉ requis@adm.ups-tlse.fr; Bâtiment 1R1 - RDC - Bureau 5

Martine Labruyère (Fin de thèse, Soutenances Math./Info./Télécom., Suivi des Docteurs) ; ☎ 05 61 55 68

85 ; ✉ labruyere@adm.ups-tlse.fr; Bâtiment 1R1 - RDC - Bureau 7

e-mail générique : edmitt@adm.ups-tlse.fr

Site : <http://www.edmitt.ups-tlse.fr/>

Direction :

Chantal Soulé-Dupuy, directrice ; ☎ 05 61 55 74 26 ; ✉ chantal.soule-dupuy@irit.fr; Bâtiment 1R1 - RDC - Bureau

Mihai Maris, directeur adjoint ; ☎ 05 61 55 76 57 ✉ mihai.maris@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R3 bureau 206

Représentants des doctorants :

Florian Bertuol ; ✉ florian.bertuol@math.univ-toulouse.fr; bâtiment 1R2 bureau 104

Baptiste Fedele ; ✉ Baptiste.Fedele@math.univ-toulouse.fr bâtiment 1R3 bureau 302

Eva Lawrence ; ✉ eva.lawrence@math.univ-toulouse.fr; bâtiment 1R1 bureau 207

- **La bibliothèque de mathématiques et mécanique**

Présentation

La « Bibliothèque de Mathématiques et Mécanique », rattachée à l'IMT, est un support de recherche de tout premier plan mis à la disposition de la communauté scientifique universitaire. Elle est également un pôle de référence pour la recherche en mathématique et ses interactions en région Midi-Pyrénées.

Pour les étudiants de l'Université de Toulouse, vous pouvez emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, et pas seulement dans la bibliothèque de votre établissement 10 livres pour une durée de 30 jours.

Informations pratiques :

La bibliothèque est située sur le campus de l'Université Paul Sabatier au rdc du Bâtiment 1R2 de l'IMT

Accueil-Prêt ☎ (0)5 61 55 64 77 ✉ biblio@math.univ-toulouse.fr

Sites : <http://www.math.univ-toulouse.fr/biblio>

Et <http://bibliotheques.univ-toulouse.fr/bibliotheque/bibliotheque-de-mathematiques-et-mecanique>

INSTITUT DE MATHÉMATIQUES DE TOULOUSE

Responsable scientifique :

Philippe Laurençot ; ☎ 05 61 55 76 35 ; ✉ philippe.laurencot@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R3 bureau 317

L'équipe de la bibliothèque :

Dominique Barrère, Responsable de la bibliothèque ; ☎ 05 61 55 86 85 ✉ dominique.barrere@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R2 RDC

Isabelle Nicolas ; ☎ 05 61 55 67 86 ; ✉ isabelle.nicolas@math-toulouse.fr; Bâtiment 1R2 RDC

Jean-Marc Barès-Crescence ; ☎ 05 61 55 84 38 ; ✉ Jean-marc.bares-crescence@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R2 bureau 42 RDC

- **CIMI, AMIES**

Présentation

Le LabEx CIMI (Centre International de Mathématiques et Informatique de Toulouse) est l'un des projets d'excellence LabEx retenus dans le cadre des Projets d'Investissements d'Avenir pour la période 2012-2020.

C'est un projet porté conjointement par l'Institut de Mathématiques de Toulouse (IMT) et l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (IRIT), visant à apporter de nouvelles perspectives de développement de la recherche dans ces deux disciplines tout en favorisant leurs interactions.

Les objectifs du LabEx CIMI sont d'aborder les nouveaux challenges de la recherche mondiale actuelle et de répondre aux besoins de la formation académique et du monde socio-économique.

Le programme comprend des actions fortes d'attractivité, en proposant des chaires d'excellence, des invitations d'experts scientifiques, ainsi que des chaires industrielles. CIMI subventionne des bourses doctorales et post-doctorales, complétées par des bourses niveau Master.

Des événements sur les thèmes actifs de la recherche internationale, comprenant cours, séminaires, workshops, sont organisés chaque année dans le cadre de CIMI.(rdc

<http://www.cimi.univ-toulouse.fr>

Par ailleurs l'Institut de Mathématiques de Toulouse collabore activement avec le Laboratoire d'Excellence AMIES (Agence pour les Mathématiques en Interaction avec l'Entreprise et la Société) pour promouvoir la valorisation industrielle des mathématiques appliquées et favoriser l'intégration des docteurs dans les entreprises.

<http://www.agence-maths-entreprises.fr/a/>

2) Votre contrat doctoral

Tout doctorant relève d'une école doctorale et est inscrit dans une des Universités tutelles comme étudiant préparant un doctorat.

L'inscription en thèse est renouvelée au début de chaque année universitaire. Le doctorant doit effectuer les démarches nécessaires à sa réinscription dans les délais fixés par l'établissement.

Tout étudiant doit faire l'objet d'une double inscription :

- Pédagogique
- Administrative

<http://www.edmitt.ups-tlse.fr/>

Quel que soit son appartenance, il est impératif d'avoir une couverture sociale.

Informations pratiques : Si vous avez un contrat doctoral avec l'Université, alors êtes affiliés à la caisse de Sécurité Sociale MGEN.

Adresse : 39 chemin Lafilaire, 31043 Toulouse cedex 9.

Il y a également un bureau de la MGEN au 1er étage du bâtiment UPSIDUM à l'UPS (05 61 17 29 46).

L'affiliation auprès de la MGEN, caisse de sécurité sociale, est indépendante de l'affiliation auprès de la mutuelle complémentaire MGEN.

Le contrat doctoral est un contrat de droit public à durée déterminée de trois ans. Ses bénéficiaires ont le statut d'agent public.

Votre interlocuteur privilégié est le directeur de thèse. Il sera chargé de vous guider dans votre travail et de veiller à votre bonne intégration dans le laboratoire.

Vos obligations :

Les doctorants ont besoin aujourd'hui d'acquérir des savoirs transversaux qui leur permettront d'être encore plus attractifs auprès des employeurs, qu'ils soient publics ou privés. Aussi, ils doivent suivre obligatoirement un certain nombre de formations professionnelles et scientifiques donnant lieu à l'attribution de crédits doctoraux. Vous trouverez un récapitulatif sur le site de l'école doctorale (<http://www.edmitt.ups-tlse.fr/>).

Vous êtes tenu de prendre connaissance de :

- Votre contrat doctoral,
- Règlement intérieur de l'IMT qui est à votre disposition dans bureau de Marie-Line Domenjole à l'accueil (rdv du bâtiment 1R3 bureau 4).

Pour information : conformément au Code des impôts, vous devez faire la déclaration aux services fiscaux de votre lieu de résidence au titre de l'impôt sur le revenu

Vos droits :

Prise en charge de déplacement Domicile-Travail

L'employeur prend en charge, dans une proportion et des conditions déterminées par voie réglementaire, le prix des titres d'abonnements pour les déplacements engagés pour effectuer le doctorat, dans les mêmes conditions que pour les salariés.

L'employeur prend en charge 50 % du coût des titres d'abonnement dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 80,21€ à compter du 7 octobre 2015. Ce plafond est périodiquement revalorisé pour tenir compte des augmentations de tarifs.

La part du remboursement des frais de transport comprend les déplacements réalisés entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail accomplis au moyen de transports publics de personnes ou de services publics de location de vélos

Pour connaître les modalités de remboursement des frais de déplacement merci de prendre contact avec Tamara Azaiez ; ☎ 05 61 55 86 66 ; ✉ tamara.azaiez@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R3 bureau 106

Pour toutes questions vous avez la possibilité de prendre contact avec Emmanuel Paul en charge de l'insertion des doctorants au sein du laboratoire ☎ 05 61 55 76 65 ✉ emmanuel.paul@math.univ-toulouse.fr Bâtiment 1R2 bureau 121

Pendant la thèse, en qualité de doctorant, la direction de l'IMT vous encourage

- A participer, au cours de votre formation, à des colloques, congrès, école d'été (financement possible octroyé par le laboratoire après demande auprès du responsable d'équipe et accord du directeur de thèse. Contacter au préalable la gestionnaire d'équipe pour les modalités pratiques de vos déplacements)
- A effectuer des séjours à l'étranger soutien financiers via des bourses de mobilité sur lesquelles vous devez candidater en concertation avec votre directeur de thèse
- A participer aux activités proposées par l'IMT : le colloquium, les séminaires d'équipes, les séminaires doctorants (Responsable MIP : Baptiste Fedele ; responsable Picard : Jade Nardi ; responsables ESP : Maylis Varvenne, Valentin Bahier), les séminaires mathématiques-physique.

Enseignement : Les avenants au contrat doctoral (DCE)

Chaque année, un doctorant bénéficiant d'un contrat doctoral, peut postuler dans un établissement d'enseignement pour obtenir une mission annuelle d'enseignement. Si cette mission est accordée, elle est intégrée au contrat doctoral par la rédaction d'un avenant à celui-ci et elle permet de faire une expérience importante dans l'enseignement supérieur et d'obtenir un supplément de rémunération. Si vous souhaitez postuler à une mission d'enseignement, vous devez vous faire connaître auprès de la composante, UFR ou du responsable d'enseignement, de l'établissement où vous souhaitez réaliser cette mission.

Référentiel : Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 23 avril 2009, le service d'enseignement confié à un doctorant contractuel ne peut excéder un tiers du service annuel d'enseignement de référence des enseignants-chercheurs défini à l'article 7 du décret du 6 juin 1984, soit un service de 64 HETD ou HETP selon les dispositions en vigueur à compter du 1er septembre 2009.

Informations pratiques

Département de Mathématiques de l'Université Paul Sabatier (UT3)

Manuelle Rodrigues (emplois du temps, calendriers, ressources pédagogiques, fournitures, impression de documents pédagogiques...)

☎ 05 61 55 74 53 ; ✉ manuella.navega-rodrigues@univ-tlse3.fr; Bureau 9 au RdC du bâtiment 1R2

Xavier Buff, directeur du département ; ☎ 05 61 55 76 64 ✉ xavier.buff@math.univ-toulouse.fr ; Bâtiment 1R2 Bureau 118

Claudia Negulescu, directrice-adjointe ; ☎ 05 61 55 76 55 ; ✉ claudia.negulescu@math.univ-toulouse.fr ; Bâtiment 1R3 bureau 219

Autres composantes de Paul Sabatier (IUT, autres UFR, ...)

Contactez le directeur du département correspondant

Autres établissements du site :

Université Toulouse Capitole (UT1) : ALZIARY-CHASSAT ✉ Benedicte.alziary@univ-tlse1.fr

Université Jean Jaurès (UT2) : FERRATY Frédéric ✉ frederic.ferraty@math.univ-toulouse.fr

Institut National des Sciences Appliquées (INSA) : LAURENT-BONNEAU Béatrice ✉

Beatrice.Laurent@insa-toulouse.fr

Liens utiles :

<http://departement-math.univ-tlse3.fr/>

<http://www.edmitt.ups-tlse.fr/>

<http://www.cimi.univ-toulouse.fr/fr/bourses-doctorales-0>

http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp

3) Vie pratique

Représentants des doctorants

En tant que doctorants, vous êtes représentés auprès :

- de l'Ecole Doctorale (ED MITT),
- de l'université (via la Commission Consultative des Doctorants Contractuels),
- du laboratoire (IMT),
- de votre équipe (ESP, MIP ou PICARD) si un conseil d'équipe est en place

Les doctorants élus pour vous ne sont pas les mêmes dans chaque cas. Ils se présentent en général au début de l'année en expliquant leurs rôles respectifs.

Vie scientifique :

Le Colloquium a lieu environ tous les mois. C'est un chercheur confirmé qui présente ses travaux de manière compréhensible à tous dès le niveau du doctorat.

Organisateurs : Ignat Radu et Mark Spivakovsky.

Des Séminaires ont lieu hebdomadairement dans chaque équipe. Un chercheur va exposer un de ses travaux récents pendant environ 45 min. Cela peut être un chercheur du laboratoire mais c'est la plupart du temps un chercheur invité. Les doctorants sont aussi les bienvenus pour exposer. Il existe aussi un séminaire des doctorants qui a lieu environ tous les mois.

Les groupes de travail sont plus informels et spécialisés que les séminaires. Ils regroupent souvent un petit nombre de participants qui exposent à tour de rôle, en vue de comprendre un domaine de recherche qu'ils veulent approfondir.

Les Cafés de l'IMT visent à partager un moment de convivialité entre tous les membres de l'IMT autour de présentations destinées à un large public (l'ensemble des agents de l'IMT).

Organisateur(s) : M-L Ausset, S. Déjean

Jour et lieu habituels : Jeudi 13h15, Salle de séminaire du 1er étage, bât.1R3

<http://perso.math.univ-toulouse.fr/les-cafes-de-l-imt/>

Une salle de pause/café est à votre disposition pour partager un moment de convivialité au rez de chaussée du bâtiment 1R3. Vous avez la possibilité de demander le code d'accès à Marie-Line Domenjole, située à l'accueil (rdc du bâtiment 1R3).

Il existe également des salles de pause dans les trois bâtiments de l'IMT.

Possibilité de consulter les événements sur l'agenda scientifique via le site de l'IMT

<https://www.math.univ-toulouse.fr/>

Logements

CROUS de Toulouse-Occitanie

Accueil de 9h00 à 16h00

58 rue du Taur à Toulouse ; ☎ 0 806 800 131

<https://www.crous-toulouse.fr/>

Logements du CROUS sur le campus de Rangueil

118 route de Narbonne 31077 Toulouse cedex 4

☎ 05 62 25 62 00 ✉ hebergement.rangueil@crous-toulouse.fr

☎ 05 62 25 62 62 ✉ hebergement.ponsan@crous-toulouse.fr

Restauration

Vous avez accès à 3 restaurants, ouvert de 11h30 à 13h30.

Consultation des menus sur l'intranet de l'UPS

1/ L'UPSIDUM (restaurant du personnel)
118 Route de Narbonne, 31400 Toulouse

2/ CNRS - IPBS
205 route de Narbonne
31077 Toulouse cedex 4

3/ CNRS Délégation Midi-Pyrénées
16 Avenue Edouard Belin
31400 Toulouse

Important : toute demande d'accès aux restaurants de l'Université et du CNRS doivent susciter en amont une demande de création d'un badge d'accès auprès de Marie-Line Domenjole

Pour toute information supplémentaire, merci de prendre contact avec Tamara Azaiez ☎ 05 61 55 86 66 ✉ tamara.azaiez@math.univ-toulouse.fr

Pendant les fermetures universitaires les restaurants du CNRS sont ouverts sur quelques périodes. L'information est donnée par mail.

Horaires

Bâtiment 1R1 : du lundi au vendredi : 6h à 22h
Samedi : 8h30 à 13h15

Bâtiment 1R2 : du lundi au vendredi : 6h à 23h
Samedi : 8h30 à 18h30

Bâtiment 1R3 : du lundi au vendredi : 6h à 22h (sans code entre 8h et 19h)
Samedi : 8h30 à 18h30 (sans code jusqu'à 13h)

Les périodes de fermeture des bâtiments de l'IMT sont annoncées par mail.

Que faire en cas d'urgence

En cas d'accident (blessures, malaise, incendie)

Lors d'un accident grave, le premier témoin doit se protéger, protéger la victime, alerter les secours.

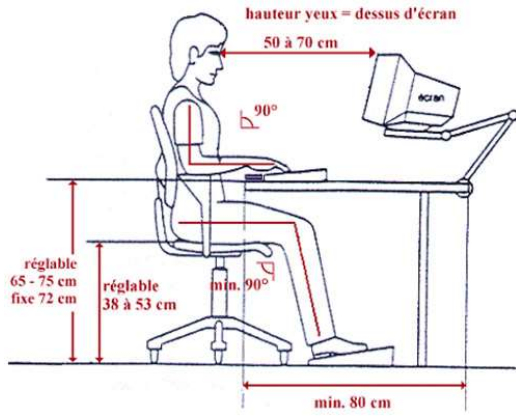
- Appeler le PC sécurité (85 85 poste interne) et le SAMU (15 ou 112) ou les pompiers (18)
- Alerter les sauveteurs secouristes du travail (SST)
- Prévoir l'accueil des secours

Pour toute question concernant la prévention et la sécurité

Contactez Delphine Dalla-Riva ; Assistante de prévention ; ☎ 05 61 55 74 85 ; ✉ d.dallariva@math.univ-toulouse.fr; Bâtiment 1R3 Bureau 109

Travail sur écran

INSTITUT DE MATHÉMATIQUES DE TOULOUSE
Ergonomie du poste de travail



Annexes :
Votre 1^{er} jour à l'IMT
Organigrammes de l'IMT
Missions